

mort violente. Osca et presque toutes les villes appartenant encore à Sertorius dans la Citérieure, ouvrirent volontairement leurs portes à Pompée : *Uxama (Osma)*, Clunia et Calagurris seules ne cédèrent qu'à la force des armes.

Aussitôt on réorganise les deux provinces. Dans l'Ultérieure, Métellus, au regard des cités plus coupables, élève le taux du tribut annuel : dans la Citérieure, Pompée agit en maître, il punit et récompense. Calagurris perd sa liberté : elle obéira désormais à Osca. Une troupe de Sertoriens s'est logée dans les Pyrénées : Pompée les dompte et les transporte au nord de la chaîne, près de *Lugdunum (Saint-Bertrand de Comminges)*, où ils fondent la cité des « Réfugiés (*Convenæ*)¹. » Les Romains dressent leurs monuments et leurs trophées au haut des passes des montagnes ; et à la fin de 683, Métellus et Pompée traversent en pompe les rues de Rome, portant au *Pater Jovis*, sur le Capitole, les remerciements de la nation demeurée victorieuse sur les Espagnols. La fortune de Sylla faisait vivre son œuvre au-delà du tombeau : elle savait mieux la défendre que les lâches et faibles gardiens qui lui avaient été donnés. L'opposition en Italie avait péri par l'incapacité et la précipitation de son chef : l'émigration se suicidait par ses querelles intestines. De telles défaites, dues à la sottise ou à la discorde des démocrates bien plus qu'aux efforts de l'oligarchie, n'en étaient pas moins un triomphe pour elle. Cette fois encore elle siégeait, consolidée sur ses chaises curules !

¹ [*Fugitivi ab saltu Pyrenæo prædonesque (Cæs. Bell. civ. 5, 19).* D'autres désignent l'emplacement de *Bagnères de Bigorre*.]

71 av. J. C.

CHAPITRE II

LA RESTAURATION SYLLANIENNE ET SON GOUVERNEMENT

Après la défaite des révolutionnaires cinnaniens, qui menaçaient le Sénat dans son existence, et lorsqu'il rede-
vint possible au pouvoir aristocratique restauré de porter son attention sur les choses touchant au salut de l'empire de Rome, au dedans et au dehors, on s'était heurté aussitôt à maintes questions dont la solution ne voulait pas être différée. A les oublier un seul instant on eût compromis les intérêts les plus graves, et transformé en danger pour l'avenir les embarras de l'heure présente. Outre la grosse affaire de l'insurrection espagnole, il fallait à tout le moins mettre à la raison, sans tarder, les barbares de la Thrace et des pays danubiens, que Sylla n'avait fait que châtier en passant, quand il avait traversé la Macédoine (V, p. 300) : il fallait régler militairement la situation si embrouillée de la frontière septentrionale de la péninsule hellénique : il fallait balayer la piraterie, maîtresse sur les mers, surtout en Orient ; et enfin, rétablir l'ordre une bonne

Affaires
extérieures.

84 av. J.-C.
81.

fois dans les affaires si confuses de l'Asie-Mineure. La paix que Sylla avait conclue en 670 avec Mithridate, roi du Pont (V, pp. 299, 303), et dont le traité avec Muréna (673) (V, p. 344) n'avait fait que répéter les stipulations, était marquée au coin d'une œuvre provisoire, faite pour les nécessités seulement de l'heure présente. Quant aux relations de Rome avec Tigrane d'Arménie, avec qui pourtant l'on avait été réellement en guerre, cette même paix n'y avait pas touché. Tigrane, non sans raison, avait interprété son silence comme une permission à lui donnée de soumettre à son sceptre les possessions romaines d'Asie. Voulait-on ne pas les abandonner, on se trouvait nécessairement en face du nouveau Grand-Roi, qu'on agit ou non par les armes. Dans le chapitre qui précède, nous avons raconté les secousses imprimées par le mouvement démocratique de l'intérieur à l'Italie et à l'Espagne, et les révoltes vaincues par le pouvoir sénatorial : nous allons montrer ici comment ce pouvoir, reconstitué par Sylla, gouverna au dehors, ou plutôt comment il finit par ne pas savoir gouverner du tout.

Expédition
en Dalmatie
et en Macédoine.

On sent encore la forte main du régent dans les mesures énergiques émanées du Sénat dans les derniers temps de la dictature, et dirigées tout à la fois contre les Sertoriens, contre les Dalmates et les Thraces, et enfin contre les pirates de Cilicie. L'expédition qu'on envoya contre la péninsule gréco-illyrienne, avait pour but la soumission ou le châtement des hordes barbares, qui dans leurs courses continuelles dévastaient toute la région comprise entre la mer Noire et l'Adriatique, des *Besses* (du *Grand-Balkan*) notamment, flétris du nom de brigands parmi les brigands eux-mêmes. De plus, on voulait nettoyer le littoral dalmate des corsaires auxquels il donnait asile. Comme d'ordinaire l'attaque fut menée de front et par la Dalmatie, et par la Macédoine : dans cette dernière province une armée de cinq légions s'était à cet effet rassemblée. En Dalmatie commandait le prétorien *Gaius Cosco-*

nus. Il parcourut le pays en tous sens, et s'empara de la forteresse de *Salone*, après un siège de deux ans. En Macédoine, le proconsul *Appius Claudius* (676-678) se porta d'abord sur la frontière d'entre Thrace et Macédoine, pour conquérir la rive gauche du *Karasou*. Des deux côtés la guerre fut cruelle et sauvage : les Thraces détruisaient les places dont ils se rendaient maîtres, et massacraient leurs prisonniers : les Romains usaient de représailles. Nul résultat sérieux ne fut obtenu : les légions fondaient décimées par des marches pénibles, par des combats incessants avec les montagnards, nombreux et braves : le général mourut de maladie. *Gaius Scribonius*, son successeur (679-684), ne put surmonter les obstacles : arrêté même par une grave révolte de soldats, il laissa là la difficile entreprise tentée contre les Thraces et se maintint sur la frontière nord de la Macédoine, y soumettant les Dardaniens plus faibles (en *Serbie*), et poussant de ce côté jusqu'au Danube. Mais bientôt le brave et habile Marcus Lucullus (682-683) reprend la route de l'est, bat les Besses dans leurs montagnes, prend *Uscudama* ou *Philippopolis* (*Andrinople*) leur capitale, et les oblige à reconnaître la suzeraineté de Rome. *Sadalas*, roi des *Odryses*, et toutes les villes grecques de la côte orientale au nord et au sud du Balkan, *Istropolis*, *Tomi*, *Callatis*, *Odessos* (non loin de *Varna*), *Mésembrie* et bien d'autres encore¹ appartiennent désormais aux Romains ; et la Thrace, où jusqu'alors ceux-ci n'avaient guère possédé que les territoires des Attalides dans la *Chersonèse*, la Thrace toujours indocile, il est vrai, fait partie maintenant de la province de Macédoine.

Les brigandages des Thraces et des Dardaniens ne dévastaient qu'un coin de l'empire : bien autres étaient les ravages des pirates. Organisés sur tous les points et

¹ [Toutes ces villes, dont les géographes retrouvent plus ou moins exactement le site dans diverses localités modernes, étaient échelonnées sur la côte de Bulgarie au sud des bouches du Danube.]

78-76 av. J.-C.

76-73.

72-71.

La Thrace
soumise.

La piraterie.

Ses
accroissements.

gagnant tous les jours de proche en proche, ils causaient d'immenses dommages et à l'État et aux particuliers. Ils avaient accaparé tout le mouvement maritime de la Méditerranée. L'Italie ne pouvait plus exporter ses produits, ni importer ceux des provinces; et pendant que là on mourait de faim, ici l'agriculture s'arrêtait faute de débouchés. Plus d'envois d'argent, plus de voyages qu'on pût faire en sûreté: le trésor public avait subi les plus sensibles pertes: les corsaires tenaient prisonniers un grand nombre de nobles romains, contraints de payer de grosses sommes pour leur rançon, quand encore, assaisonnant leur justice de féroces saillies, les flibustiers n'aimaient pas mieux leur infliger la peine du sang. Déjà les marchands romains, les corps de troupes même à destination de l'Orient, choisissaient pour passer la mer la saison mauvaise, redoutant moins les tempêtes que les corsaires: ceux-ci d'ailleurs pendant l'hiver ne rentraient pas tous au port. Mais quelque dommageable que fût le blocus maritime, encore le pouvait-on plus patiemment subir que les descentes quotidiennes des bandits sur toutes les îles et les côtes de la Grèce et de l'Asie-Mineure. Leurs escadres, comme plus tard les flottilles des Normands, se montraient devant toutes les places de mer, les forçaient à se racheter à prix d'or, ou les assiégeaient et les enlevaient. Sous les yeux mêmes de Sylla, après la paix conclue avec Mithridate, ils avaient pillé Samothrace, Clazomènes, Samos, *Jassos* (670). Je laisse à penser ce qu'il en advint quand il n'y eut plus dans le voisinage ni flottes, ni armées romaines. L'un après l'autre on vit dépouiller tous les temples opulents des côtes grecques et d'Asie-Mineure: dans la seule Samothrace, les pirates firent main basse sur un trésor de 4,000 talents (4,500,000 *thal.* = 5,625,000 fr.). « Ils ont » réduit Apollon à la misère! » s'écrie un poète du temps: « si bien que quand l'hirondelle le vient visiter, de tant de » trésors il ne reste pas une piécette d'or à lui offrir! » On comptait plus de 400 villes prises ou dévastées, et parmi

84 av. J.-C.

elles Cnide, Samos, Colophon: pour n'être point emmenée captive, la population en masse avait déserté bon nombre d'îles et de cités maritimes jadis florissantes. Mais voici qu'à l'intérieur du pays lui-même on n'avait plus la sécurité: les pirates s'y montrèrent, et firent irruption jusque dans les localités situées à deux journées de marche de la mer. A ces temps néfastes remonte pour les cités grecques l'immense dette qui les écrasa plus tard.

L'organisation de la piraterie s'était du tout au tout modifiée. Ce ne sont plus simplement comme naguère de hardis forbans battant les mers de Crète entre Cyrène et le Péloponnèse, « la mer d'or. » selon leur langage, et prélevant tribut au passage sur le grand trafic d'articles de luxe et d'esclaves qui s'écoule d'Orient en Italie: ce ne sont plus seulement ces chasseurs d'esclaves, armés jusques aux dents, et menant de front « la guerre, le commerce et » la piraterie: aujourd'hui ils constituent toute une république, république de corsaires; ils ont à eux une pensée commune, une organisation forte et imposante, une même patrie. Ils ont enfin créé une sorte de *Symmachie*, encore à ses débuts, mais qui marche sans nul doute vers un but politique bien déterminé. Les flibustiers se donnaient le nom de Ciliciens: dans le vrai, leurs vaisseaux réunissaient les aventuriers, les désespérés de tous les pays, mercenaires licenciés, achetés jadis sur les marchés crétois de recrutement; citoyens bannis des villes détruites d'Italie, d'Espagne et d'Asie; soldats et officiers des armées de Fimbria et de Sertorius; enfants perdus de tous les peuples; transfuges et proscrits de tous les partis vaincus, tous ceux enfin que poussaient en avant la misère et l'audace; et dans ces tristes temps, où donc n'étaient pas le malheur et le crime? L'ancien ramas de brigands a disparu: il y a là maintenant un état, une puissance militaire: à défaut de nationalité, ces hommes se tiennent liés par la franc-maçonnerie de la proscription et du crime; et comme il est arrivé fréquemment, au sein même

Organisation
des pirates.

du crime, déjà ils s'avancent vers l'association meilleure de l'esprit public. En un siècle infâme, où l'indiscipline et la lâcheté allaient corrompant tous les ressorts de l'ordre social, les républiques légitimes auraient dû prendre à modèle cette république bâtarde, enfant de la détresse et de la violence, où semblaient s'être réfugiés dans un dernier asile le sentiment d'une inébranlable union et d'une fidèle camaraderie, le respect de la parole donnée, l'obéissance au chef élu par tous, la bravoure enfin, et l'habileté politique. Sur leurs bannières, il avaient écrit, je le veux, qu'ils tiraient vengeance de toute société régulière, coupable, à tort ou à droit, de l'exil de ses membres : mais franchement, la devise de ces pirates était-elle pire que celle de l'oligarchie italienne, que celle du *sultanisme* oriental, ces deux colosses, alors en train de se partager le monde ? Ils se sentaient les égaux de tout autre état légitime. Les corsaires avaient la fière allure de leur métier, son faste et sa fantaisie capricieuse : mainte légende l'atteste, marquée au coin d'une folie insouciant et d'un chevaleresque *banditisme* ! Ils se croyaient, ils se vantaient d'être en juste guerre avec le monde : leur gain, c'était butin, et non vol ; et si dans tous les ports romains, la croix dressée attendait leur camarade d'armes prisonnier, ils se proclamaient en droit à leur tour de punir tout Romain, fait captif, de la peine capitale. Leurs vaisseaux, ces « *barques-souris* »¹, comme on les appelait, petites nef, fines voilières et non pontées (ils n'avaient qu'en petit nombre des birèmes et des trirèmes), marchaient massés en escadres régulières derrière les barques amirales, celles-ci éclatantes d'or et de pourpre. Un des leurs était-il en danger, appelait-il à l'aide, tout inconnu qu'il fût, leurs capitaines volaient à son secours : les contrats

¹ [*Myoparones*. Ce mot grec est employé par Cicéron (*Verr.* 2, 3, 80. 2, 1, 34). — On lit dans Festus (p. 147, éd. Müller) : *Myoparo, genus navigii ex duobus dissimilibus formatum. Nam et myon et paron per se sunt.* — V. aussi Dict. de Rich., v° *Myoparo*.]

conclus avec l'un d'eux, la communauté entière les tenait pour inviolables : mais le dommage souffert était aussi vengé par tous. Ils avaient pour vraie patrie la mer qui va des colonnes d'Hercule aux plages de Syrie et d'Égypte en terre ferme : ils avaient partout leurs lieux d'asile, pour eux, pour leurs maisons flottantes, sur les côtes de Mauritanie et de Dalmatie, dans l'île de Crète, abrités surtout derrière les nombreux promontoires et les réduits couverts de la côte sud de l'Asie-Mineure, cette terre sans maître, qui commandait les grandes routes du commerce maritime. Ici, en effet, la fédération des villes lyciennes ou pamphyliennes ne pouvait compter que pour peu : la station romaine établie en Cilicie depuis 652 ne suffisait pas, à beaucoup près, à protéger la longue ligne des côtes : la domination syrienne n'avait jamais été qu'un vain nom, dans ces contrées où depuis peu l'avait remplacée la suzeraineté de l'Arménie. Ajoutons que le nouveau Grand-Roi, dans l'apanage duquel elle était tombée, ne se souciait guère du sceptre des mers, et les abandonnait volontiers aux incursions des riverains. Aussi rien d'étonnant à ce que les pirates prospérassent sur cette terre ! Ils y possédaient sur les rivages des stations, des tours de signal, et s'enfonçaient dans les réduits perdus de l'intérieur, au sein de l'impraticable et montueux massif de la Lycie, de la Pamphylie et de la Cilicie. Là, ils avaient bâti leurs châteaux au haut des rocs, y enfermant, pendant qu'ils écumaient l'Archipel, leurs femmes, leurs enfants et leurs trésors, et venant s'y mettre en sûreté au premier danger qui menaçait. C'était surtout dans la *Cilicie rude* [*Trachée*] qu'ils avaient leurs nids d'aigle ; et comme les forêts leur donnaient des bois excellents pour la construction des navires, ils y avaient aussi leurs principaux chantiers et leurs arsenaux. Rien d'étonnant encore à ce que leur république militaire fortement ordonnée eût su ranger dans sa clientèle les places grecques maritimes délaissées à elles-mêmes et se gouvernant tant bien que

mal. Le commerce les mettait en relations avec les pirates : des traités formels les rattachaient à cette nouvelle puissance amie, et elles refusaient d'obéir aux préteurs de Rome quand ils ordonnaient de leur faire la guerre. Bien plus, on les voyait, comme fit l'importante ville de *Sidé* en Pamphylie, ouvrir leurs ports aux corsaires, leur permettre d'y bâtir, ou d'y venir mettre en vente leurs prisonniers. — La piraterie ainsi organisée était devenue une puissance politique; elle se donnait et était tenue pour telle, surtout depuis le jour où le roi de Syrie Tryphon lui avait demandé aide, et avait appuyé sur elle son propre empire (IV, p. 374). Nous rencontrons les pirates en alliance avec Mithridate, roi du Pont, et les émigrés démocrates de Rome : nous les rencontrons se battant dans les eaux de l'est ou de l'ouest avec les flottes de Sylla. Nous rencontrons enfin des princes-corsaires, à qui obéissent bon nombre de forteresses échelonnées sur les côtes. Nous ne saurions dire à quel échelon du développement politique l'étrange système était parvenu à l'intérieur : impossible cependant de ne pas voir là en germe un empire maritime, cherchant, assurant déjà son assiette, et appelé à de durables destinées, si les circonstances veulent un jour se montrer favorables.

La police
romaine des mers
réduite à néant.

Les progrès des pirates disent assez, ce que nous avons déjà fait voir ailleurs (IV, p. 369), comment les Romains maintenaient le bon ordre, ou mieux, comment ils ne le maintenaient point, sur ces mers qu'ils disaient « à eux » [*mare nostrum*]! La suzeraineté de la République sur les provinces consistait essentiellement dans la tutelle militaire : elle concentrait dans les mains de Rome la défense de terre et de mer, les provinciaux payant impôt et tribut à cette fin. Or si jamais tuteur a trompé indignement son pupille, tel fut assurément le rôle que joua l'oligarchie romaine au regard des sujets et clients. Au lieu d'avoir toujours prête une grande flotte d'empire, et de veiller de haut sur la police maritime, le Sénat n'avait rien

fait pour fonder une administration qu'il eût fallu une et forte, sous peine de n'arriver à rien d'efficace : il laissait à chaque préteur, à chaque État client le soin de se défendre, comme il le pouvait, comme il le voulait. Au lieu d'accomplir une obligation sacrée, au lieu de soutenir l'établissement naval, soit de son or et de son sang, soit de l'or et du sang des populations clientes gardant leur indépendance nominale, Rome avait laissé tomber la marine de guerre italienne : elle se tirait d'affaire avec quelques navires empruntés par réquisition aux villes marchandes, ou le plus souvent avec quelques garde-côtes installés çà et là, tous les frais, tous les ennuis retombant dans l'un et l'autre cas sur les malheureux sujets. Heureux encore les provinciaux quand le gouverneur romain appliquait vraiment à la défense du littoral les contingents par lui réclamés, quand il ne détournait pas les fonds à son profit, quand il ne s'en servait pas (le fait eut lieu souvent!) pour payer aux pirates la rançon de tel haut personnage qu'ils détenaient prisonnier. Ce qui s'était tenté d'utile, l'occupation de la Cilicie (652), par exemple, avait à coup sûr été négligé dans l'exécution. Si, parmi les Romains d'alors, il s'était trouvé un homme que n'aveuglât point absolument l'illusion vulgaire de la grandeur nationale, j'estime qu'il aurait voulu voir arracher les *rostrés* de la tribune aux harangues, pour n'avoir plus devant les yeux les souvenirs des grandes victoires de mer remportées en des temps meilleurs.

Quoi qu'il en soit, Sylla, au cours de la première guerre contre Mithridate, avait pu suffisamment se convaincre des dangers que faisait courir l'abandon de l'établissement naval, et déjà il avait pris diverses mesures pour parer au mal. Mais s'il avait donné mission aux lieutenants qu'il laissait en Asie de réunir à tout prix dans les ports une flotte de combat contre les pirates, ses ordres avaient peu servi. Muréna avait mieux aimé s'en aller en guerre contre Mithridate (V, p. 343), et le préteur de Cilicie, *Gnaeus*

192 av. J.-C.

Expédition
sur les côtes
d'Asie - Mineure.

79 av. J.-C.
Publius Servilius
l'Isaurien.

Victoires
sur Zénicètos.

78-76.

Dolabella, n'avait fait preuve que d'incapacité. Aussi voit-on le Sénat (en 675) se décider à y envoyer un des consuls : le sort désigne le brave et actif *Publius Servilius*. Celui-ci livre un combat sanglant à la flotte des pirates, puis il se met à raser successivement toutes les villes de la côte d'Asie-Mineure, devant lesquelles ils viennent d'ordinaire jeter l'ancre et trafiquer. Ainsi tombent les citadelles de *Zénicètos*, l'un des puissants rois de mer, *Olympos*, *Corycos*, *Phaselis*, en Lycie orientale, *Attaléia*, en Pamphylie : *Zénicètos* lui-même périt dans l'incendie d'Olympos. Poussant plus loin ses succès, Servilius marche contre les Isauriens, peuple cantonné dans l'angle nord-ouest de la *Cilicie-Trachée*, sur les pentes septentrionales du Taurus, et se dérobant derrière tout un labyrinthe de montagnes escarpées, de rochers suspendus sur les abîmes, et de vallées profondes (cette région, de nos jours, garde partout les traces et les souvenirs des bandits des temps anciens). Pour monter jusqu'à ces aires d'aigle, derniers et sûrs asiles des flibustiers, Servilius franchit pour la première fois le Taurus avec les légions : il s'empare des forteresses de l'ennemi, d'*Oroanda*, d'*Isaura* même, l'idéal d'un nid de brigands, juchée au haut d'une montagne quasi impraticable, et planant au loin sur toute la plaine d'*Iconion*, qu'elle commandait. Cette rude campagne de trois années (676-678), durant laquelle Publius Servilius conquiert pour lui et ses descendants le surnom d'*Isauricus*, ne fut pas sans résultats : grand nombre de corsaires, avec leurs vaisseaux, étaient tombés au pouvoir des Romains : ils avaient dévasté la Lycie, la Pamphylie, la Cilicie occidentale, annexé à l'empire les territoires des villes détruites et agrandi leur province de Cilicie. Mais il allait de soi que la piraterie, loin de disparaître, ne ferait que changer de domicile, et qu'elle gagnerait l'antique refuge des corsaires de la Méditerranée, l'île de Crète (IV, p. 370). Pour y porter complètement remède, il eût fallu de toute nécessité des

mesures répressives, avec l'ampleur et l'unité des desseins, ou, pour mieux dire, avec la création d'une haute police des mers.

A la guerre contre les pirates se rattachaient de près, sous bien des rapports, les intérêts du continent d'Asie-Mineure. La situation déjà si tendue entre Rome et les rois de Pont et d'Arménie n'avait fait que s'aigrir, loin qu'elle devint meilleure. D'un côté, Tigrane l'Arménien avait poursuivi ses conquêtes, allant de l'avant sans rien respecter. L'empire des Parthes, déchiré alors par des troubles intérieurs, était pour ainsi dire à bas : attaqués incessamment par leur ennemi, ils se voyaient chaque jour repoussés plus loin dans les profondeurs de l'Asie. Parmi les territoires placés entre l'Arménie, la Mésopotamie et l'Iran, quelques-uns, comme la *Korduène* (*Gordyène* ou *Kurdistan septentrional*), et la *Médie d'Atropatène* (*Aderbidjan*), de royaumes-fiefs appartenant aux Parthes qu'ils étaient, s'étaient changés en royaumes-fiefs arméniens : de même le royaume de *Ninive* (*Mossoul*), ou l'*Adiabène*, avait dû, pour un temps, se courber sous la clientèle de Tigrane. Dans la Mésopotamie, à *Nisibis*¹, et autour de Nisibis notamment, la domination arménienne avait aussi pris racine : au sud seulement, le vaste désert qui fait la moitié du pays n'était qu'incomplètement possédé par le nouveau grand-roi : *Séleucie*, sur le Tigre, ne paraît pas lui avoir obéi. Il avait donné le royaume d'*Edesse* ou l'*Osroène* à une horde d'Arabes nomades, transplantés du sud de la Mésopotamie, et établis sur cette terre nouvelle à titre de gardiens des passages de l'Euphrate et de la grande route du commerce². Mais il ne bornait nullement ses

¹ [*Antioche de Mygdonie*,auj. *Nisibin*.]

² Le royaume d'Edesse, dont les chroniques locales placent la fondation en 620 (IV, p. 366), tomba à peu de temps de là sous la domination d'une dynastie arabe à laquelle appartiennent *Abgar* et *Mannos* que nous y trouvons plus tard. Évidemment ce fait concorde avec l'établissement arabe créé par Tigrane le Grand dans les pays

Affaires d'Asie.

Tigrane.
Le nouveau
Grand-Royaume
d'Arménie.

134 av. J.-C.

conquêtes à la rive orientale de l'Euphrate. La Cappadoce était son but principal, et désarmée qu'elle était, elle tomba bientôt écrasée sous les coups de son trop puissant voisin. Tigrane lui arracha la province orientale de la *Mélitène*, et annexant celle-ci à la *Sophène Arménienne* qui lui faisait face, il était maître désormais des gués de l'Euphrate dans cette région, et de toute la grande voie du trafic entre l'Asie-Mineure et son royaume. Après la mort de Sylla, on vit encore ses armées pousser au cœur de la Cappadoce propre; elles emmenèrent en Arménie les habitants de *Mazaka*, la capitale (*Césarée* plus tard), et de onze villes appartenant à la civilisation grecque. L'empire des Séleucides, en pleine dissolution, ne pouvait lutter contre le nouveau grand-roi. Là, au sud, en allant de la frontière d'Égypte à la *Tour de Straton* (*Césarée de Judée*), régnait le prince juif *Alexandre Janeas*, qui, bataillant tous les jours avec ses voisins Syriens, Égyptiens, Arabes, et avec les villes royales, s'était pas à pas agrandi et fortifié. Les plus grandes cités du pays, *Gaza*, la *Tour de Straton*, *Ptolémaïs*, *Berœa*, s'érigeant en villes libres, ou placées sous le sceptre de tyrans locaux, tentaient de se défendre par elles-mêmes: entre toutes, Antioche, la capitale, s'était faite pour ainsi dire indépendante. *Damas* et les vallées du *Liban* obéissaient au prince nabatéen *Aretas* de *Petra*. En Cilicie commandaient les pirates, ou les Romains. Et quand leur couronne s'en allait ainsi en mille morceaux, comme s'ils

d'Édesse, de Callirhoé, de Carres (Plin. *Hist. nat.* 5, 20, 85, 21, 86, 6, 28, 142), et au sujet duquel Plutarque (*Lucull.* 21) raconte que Tigrane, changeant les mœurs des Arabes de la tente, les fit asseoir plus près de son royaume, afin d'être par eux maître du commerce. Il faut sans doute entendre par là que les Bédouins, habitués auparavant à ouvrir les routes au commerce sur leurs territoires, et à prélever de fortes taxes au passage (Strabon, 16, 148), devinrent en quelque sorte les *douaniers* du Grand-Roi, et prélevèrent dorénavant pour son compte et le leur les taxes imposées à la marchandise au passage de l'Euphrate. Ces Arabes d'Osroène (*Orei Arabes*), comme Plin le nomme, sont les mêmes que les Arabes de l'*Amanus*, vaincus plus tard par *Afranius* (Plut. *Pomp.* 39).

La Syrie
conquise par
Tigrane.

prenaient à tâche de n'être plus que jouet et que scandale, les Séleucides se querellaient incessamment entre eux. Condamnés à d'éternelles luttes de sang, comme la maison de *Laius*, quand ils voyaient tous leurs sujets se détacher d'eux, ils s'amusaient à convoiter le trône d'Égypte, délaissé sans héritier par le dernier roi, Alexandre II.

Tigrane se jeta sur cette proie facile. Il enlève la Cilicie orientale en un tour de main; et, comme il avait fait des Cappadociens, il emmène chez lui la population de *Soli* [*Mézetlu*] et des autres villes. De même il soumet à main armée toute la région de la haute Syrie, à l'exception de *Séleucie* [*Seleucia Pieria*], située aux bouches de l'Oronte, laquelle est vaillamment défendue: il soumet la plus grande partie de la Phénicie. Vers 680, il prend Ptolémaïs, et déjà menace sérieusement la ville des Juifs. Antioche, l'antique capitale des Séleucides, n'est plus qu'une des résidences du roi d'Arménie. A dater de l'an 674, les annales syriennes mentionnent Tigrane comme seigneur et maître du pays: la Syrie, la Cilicie sont devenues une satrapie arménienne, que *Magadatès* gouverne pour le compte du Grand-Roi. Il semble que les temps de l'empire de Ninive, que les temps de *Salmanassar*, de *Sanhérib* [*Sennachérib*] recommencent. Comme aux jours de Tyr et de Sidon, le despotisme oriental s'est de nouveau appesanti sur les populations commerçantes des côtes de Syrie: l'Asie centrale s'est de nouveau rejetée sur la région méditerranéenne, et les plages de Syrie et de Cilicie revoient des armées asiatiques d'un demi-million d'hommes. De même qu'autrefois *Salmanassar* et *Nabuchodonosor* ont emmené les Juifs à Babylone, de même aujourd'hui les habitants des pays frontières du nouvel empire, Gordiens, Adiabéniens, Assyriens, Ciliciens, Cappadociens, les citoyens surtout des villes grecques ou à demi-grecques se voient forcés, quoiqu'ils s'en défendent, et sous peine de confiscation de ce qu'ils laisseraient derrière eux, à émigrer

74 av. J.-C.

83.

dans la nouvelle résidence royale, dans une de ces villes géantes, qui témoignent bien plus de la nullité des peuples que de la grandeur du souverain, et qui trop fréquemment, à chaque changement d'empire sur les bords de l'Euphrate, sortaient de terre à la parole du sultan nouveau. *Tigranocerte*, « la ville neuve de Tigrane, » située dans l'Arménie du sud, non loin de la frontière mésopotamienne¹, avait, comme Ninive et Babylone, des murs de cinquante coudées de haut, des palais, des parcs et des jardins, toutes les magnificences enfin dont s'entourent les pachas d'Orient. Tigrane, de son côté, ne donna point le démenti à son rôle : dans cet Orient, en éternelle enfance, les rois mêmes qui portent une vraie couronne ne savent pas échapper aux puérides idées populaires, et l'on voyait le monarque arménien paradant en public dans le splendide appareil d'un successeur des Darius et des Xerxès, orné du *caftan* de pourpre, de la tunique mi-partie blanche et rouge, des larges pantalons à plis, du haut turban et du bandeau royal : partout où il passait, il avait à ses côtés « quatre rois » pour l'accompagner et le servir.

Mithridate.

Mithridate était plus modeste. Renonçant à attaquer l'Asie-Mineure, et se tournant du côté de la mer Noire, ce que les traités ne lui avaient pas interdit, il s'appliquait à consolider les fondements de sa puissance et à réduire peu à peu à une plus complète sujétion les contrées placées entre le Pont et le royaume du Bosphore, où son fils *Macharès* commandait alors en sous-ordre. En outre, il s'efforçait de son mieux à mettre sur un bon pied sa flotte et ses soldats, armant et organisant ces derniers à la romaine, et utilisant à cet effet les précieux services des émigrés venus en nombre à sa cour.

¹ Tigranocerte n'était point voisine de l'emplacement de *Diarbekir* : elle était plutôt située entre *Diarbekir* et le lac de *Wan*, plus près de celui-ci, sur les bords du *Nicéphorios* (*Jexidchané Sou*), l'un des affluents septentrionaux du Tigre [V. la carte n° XXXII de l'*Atlas antiquus* de Spruner].

Il ne convenait point aux Romains d'entrer plus avant qu'ils n'y étaient déjà dans les complications des affaires orientales. Leurs intentions à cet égard se manifestèrent clairement dans une grave circonstance. L'occasion s'offrait d'annexer amiablement l'Égypte à l'empire de la République : cette occasion, le Sénat n'en voulut pas. La descendance légitime de Ptolémée le Lagide venait de s'éteindre dans la personne d'Alexandre II, fils d'Alexandre I, et fait roi par Sylla à la mort de *Ptolémée Sôter II Lathyre*. Très-peu de jours après son avènement au trône, il avait péri dans une émeute, au milieu de sa capitale (673). Ce même Alexandre II avait, par son testament, institué la République son héritière¹. Il est vrai que la sincérité du testament fut contestée : mais le Sénat le tint pour vrai, puisqu'il se fit remettre les sommes en dépôt à Tyr pour le compte du feu roi, ce qui ne l'empêcha pas de laisser deux fils notoirement illégitimes de Lathyre s'emparer, l'un de l'Égypte (on l'appelait Ptolémée XI, le *nouveau Bacchus*, ou l'*Aulète*, le *Joueur de flûte*), l'autre de Chypre (on l'appela *Ptolémée le Cypriote*).

Conduite
des Romains
en Orient.Refus d'annexer
l'Égypte.

81 av. J.-C.

¹ On diffère sur la question de savoir si ce testament vrai ou prétendu émanait d'Alexandre I († 666) ou d'Alexandre II († 673), et le plus souvent on tranche la difficulté en l'attribuant au premier. A mon sens, on se rend, en cela faisant, à des raisons insuffisantes : Cicéron (*de leg. agr.* 1, 4, 12, 15, 38, 16, 41) ne dit point que l'Égypte a été annexée en 666, mais bien qu'elle est échue à Rome en 666 ou après. De ce qu'Alexandre I est mort à l'étranger, tandis qu'Alexandre II périt dans sa capitale, on tire aussi la conclusion que les trésors déposés à Tyr, et dont le testament fait mention, appartenaient au père et non au fils. Mais on oublie que celui-ci fut tué dix-neuf jours après son arrivée en Égypte (Letronne, *Inscr. de l'Égypte*, 2, 20), et que sa caisse pouvait être encore à Tyr. La raison décisive, à mon sens, c'est qu'Alexandre II était le dernier représentant du sang des Lagides : toujours en cas pareil (ainsi en advint-il à Pergame, à Cyrène, en Bithynie), le dernier rejeton des souverains légitimes faisait la République son héritière. L'antique droit public, du moins au regard des États clients de Rome, semblait ne pas laisser au prince la libre disposition de son royaume par acte de dernière volonté, sauf au cas où il n'existait plus d'agnats au degré successible. — Mais le testament lui-même était-il vrai ou faux ? Je ne saurais le dire et je m'en inquiète assez peu : je ne vois pas d'ailleurs dans toute cette affaire de graves motifs de croire à une falsification.

88. 81.

88.

88.